

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :

49 N°048

En exercice :

49 REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents :

33
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 27 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mars 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Marc RUER

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leila TLILI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Avenants n°2 aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2018/2020 fixant le montant de la subvention pour l'exercice 2019.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 qui prévoit qu'une convention soit passée avec les organismes de droit privé bénéficiant de subventions publiques annuelles dépassant 23.000 € ;

Vu la délibération n°253 du 13 décembre 2017 autorisant la Maire à signer les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens pour les années 2018 à 2020 avec les associations Villes de Musiques du Monde, Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel (CAPA), Les laboratoires d'Aubervilliers, cinéma Le Studio et les S.A.R.L Théâtre d'Aubervilliers dénommé Théâtre de la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers, Zingaro - Théâtre Equestre ;

Vu la délibération n°059 du 28 mars 2018 autorisant la Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les années 2018 à 2020 avec l'association Les Poussières ;

Vu les projets d'avenants n°2 aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens pour les années 2018 à 2020 avec les associations et structures culturelles suivantes : Villes des Musiques du Monde, Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel (CAPA), Les Laboratoires d'Aubervilliers, cinéma Le Studio, Les Poussières, Théâtre d'Aubervilliers dénommé Théâtre de la Commune - Centre Dramatique National d'Aubervilliers (S.A.R.L) et Zingaro - Théâtre Equestre (S.A.R.L) fixant le montant de la subvention pour l'exercice 2019 ;

Vu le budget communal ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

APPROUVE les avenants n°2 aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens pour les années 2018 à 2020, fixant le montant de la subvention pour l'exercice 2019 avec les associations et structures culturelles suivantes :

- Villes des Musiques du Monde (association)
- Centre Arts Plastiques Camille Claudel (association)
- Les Laboratoires d'Aubervilliers (association)
- Cinéma Le Studio (association)
- Les Poussières (association)
- Théâtre d'Aubervilliers dénommé Théâtre de la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers (SARL)

- Zingaro (SARL) - Théâtre Equestre

AUTORISE la Maire à les signer.

Reçu en préfecture le : 29/03/19
Publié le : 29/03/19
Certifié exécutoire : 29/03/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

